

2,943 travailleur sans emploi inscrits au Centre de Main-d'œuvre du Canada à Drummondville; a) Données non disponibles; b) Au 1^{er} février 1973, environ 3,500 électeurs du comté de Drummond touchaient des prestations d'assurance-chômage; c) Au 1^{er} février 1973, il y avait 369 clients du C.M.C. de Drummondville qui suivaient des cours. Ces clients ne figurent pas au nombre indiqué en (1).

2. En 1972, le C.M.C. a inscrit 7,250 nouveaux clients, et 6,271 inscriptions ont été remises en vigueur parce que ces personnes ont redemandé une fois ou plus un emploi au cours de l'année.

3. Le C.M.C. a fait 3,987 placements en 1972.

4. Données non disponibles.

5. Données non disponibles.

[Traduction]

LA LOI DE 1971 SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Question n° 1022—**M. Hueglin:**

1. En ce qui concerne les déboursés pour les prestations sociales jusqu'ici, ces déboursés ont-ils baissé depuis l'adoption de la nouvelle Loi sur l'assurance-chômage de 1971 et, dans l'affirmative, de combien?

2. Quelle(s) catégorie ou catégories déterminées de prestations sociales ont été touchées par l'adoption de la nouvelle loi?

3. Comment les prestations sociales mentionnées au paragraphe (2) étaient-elles financées au début et de quelle compétence gouvernementale relèvent-elles au stade où l'argent est versé au particulier?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): 1. Le taux d'accroissement des coûts de l'aide sociale en générale, qui avait augmenté de plus de 20 p. 100 pour chacune des deux années financières précédentes, est tombé, selon les prévisions, à 10 p. 100 pour l'exercice financier 1972-1973. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce phénomène, notamment: Extension des garanties de l'assurance-chômage et indemnités plus élevées; Répercussions de l'aide financière accordée par l'intermédiaire du Programme d'initiatives locales et de Perspectives-Jeunesse; Augmentation des prestations de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti; Augmentation des prestations du Régime de pensions du Canada. Au cours des dix-huit derniers mois, plusieurs provinces ont également augmenté leurs prestations d'aide sociale de toutes sortes. A cause de l'action combinée de ces facteurs, il n'est pas possible de savoir avec précision quelle économie a permis de réaliser la nouvelle loi sur l'assurance-chômage.

2. Les dispositions des programmes de bien-être social provinciaux relatives à l'aide en général ont été touchées par l'adoption de la nouvelle loi, notamment les indemnités versées aux chômeurs qui sont encore capables de travailler mais se trouvent dans l'impossibilité de subvenir à leurs besoins élémentaires.

3. Les prestations sociales en question sont versées aux individus par les administrations provinciales et (ou) municipales. Le gouvernement fédéral assume 50 p. 100 des frais sur présentation par les provinces d'une réclamation mensuelle conformément aux dispositions du Régime d'assistance publique du Canada.

LES SUBVENTIONS DU PIL POUR LE SPORT DE LA MOTONEIGE

Question n° 1024—**M. Kempling:**

Des subventions aux Programmes d'initiatives locales (PIL) ont-elles été accordées en vue de la création d'installations à l'inten-

Questions au Feuilleton

tion des motoneiges et de leurs conducteurs et, dans l'affirmative, a) combien par province, b) quel est le total des dépenses par province, c) quel est le total des dépenses d'ensemble?

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Oui. a) b) c) Voir l'annexe ci-dessous:

Province	Nombre a) d'initiatives	b) Coût \$
Nouvelle-Écosse	2	80,184
Nouveau-Brunswick	2	57,832
Québec	45	1,796,931
Ontario	2	37,016
Saskatchewan	1	10,296
Alberta	1	29,274
Colombie-Britannique	2	54,873
Canada	55	c) 2,066,406

LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS PAR LE CONSEIL DES PORTS NATIONAUX

Question n° 1025—**M. Nelson:**

1. Quels plans sont prévus pour la mise en valeur des terrains du Conseil des ports nationaux à l'est de la rivière Seymour à North Vancouver?

2. Envisage-t-on l'aménagement d'installations de chargement en vrac sur les plages de vase de Maple Wood entre la rivière Seymour et la réserve de la bande indienne Burrard?

3. Quels sont les plans du Conseil des ports nationaux concernant la région d'Indian Arm de l'Anse Burrard?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Réponse du Conseil des ports nationaux: 1. Le Conseil des ports nationaux n'a pas prévu de plan d'aménagement des propriétés du CPN à l'est de la rivière Seymour à North Vancouver. Des entretiens préliminaires avec les autorités du district de North Vancouver ont eu lieu au sujet de l'utilisation éventuelle de ces propriétés pour créer un centre urbain.

2. Non.

3. Le Conseil des ports nationaux n'a aucun plan pour la région d'Indian Arm de l'anse Burrard.

LES SUBVENTIONS DU PIL, SELON LES PROVINCES ET LES TERRITOIRES

Question n° 1059—**M. Nystrom:**

1. Combien a-t-on versé en tout à chacune des dix provinces, au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest, dans le cadre du Programme des initiatives locales?

2. Combien de projets a-t-on approuvés en tout pour chacune des provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest?

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Voir colonne 1 de l'annexe.

2. Voir colonne 2 de l'annexe.